

Manuel d'utilisation



Balise de pont 406/121,5 Mhz

EPIRB

(Emergency Position
Indicating Radio Beacons)



Français

www.oceansignal.com



Part No. 912S-01106

EN CAS DE NAUFRAGE

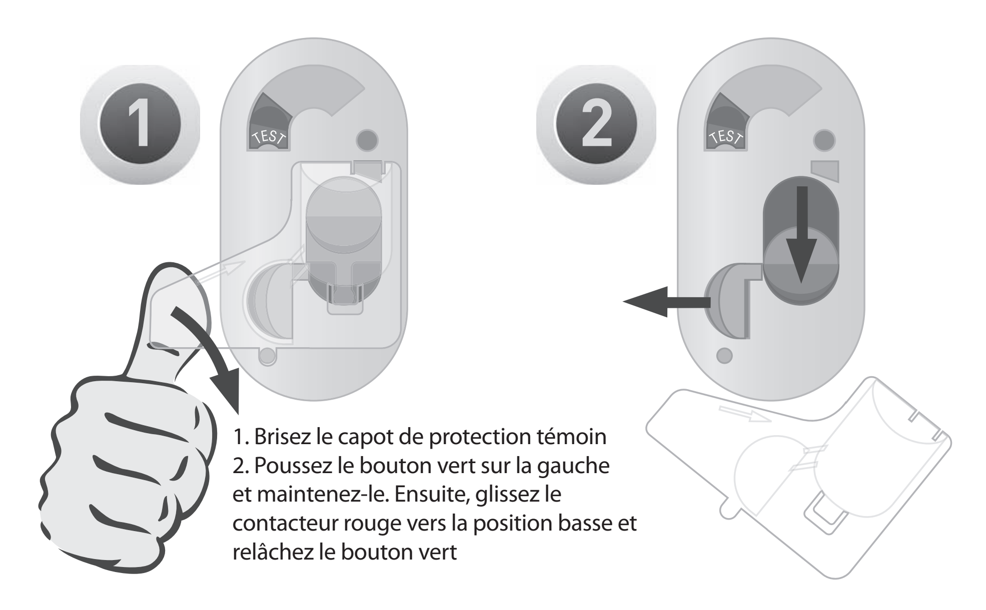


ATTENTION: N'UTILISEZ LA BALISE QUE DANS
LES SITUATIONS DE DANGER GRAVE IMMINENT



• ENLEVEZ LA BALISE DE SON ETRIER OU CONTENEUR

• POUR ACTIVER LA BALISE MANUELLEMENT:



1. Brisez le capot de protection témoin
2. Poussez le bouton vert sur la gauche et maintenez-le. Ensuite, glissez le contacteur rouge vers la position basse et relâchez le bouton vert

• ÔTEZ LA PROTECTION DE LA LANIERE

• TENEZ FERMEMENT L'EXTREMITE LIBRE DE LA LANIERE ET JETEZ LA BALISE A L'EAU

NOTE: Reportez-vous au paragraphe 4.3 pour les instructions de désactivation.



SOMMAIRE

1 GENERALITES

1.1 Introduction

Ce manuel fourni les instructions d’installation, d’utilisation et d’entretien valables pour les deux appareils suivants :

EPIRB SafeSea E100
&
EPIRB SafeSea E100G (GPS intégré)

Veuillez lire ce manuel intégralement avant d’utiliser votre balise de pont. Une partie de ce manuel concerne la version «GPS intégré» seulement (E100G).

1.2 Enregistrement



LE PROPRIETAIRE DE CETTE BALISE DE PONT 406MHz (EPIRB) DOIT L’ENREGISTRER AUPRES DE L’AUTORITE NATIONALE DONT IL DEPEND.



NE PAS ENREGISTRER VOTRE BALISE EPIRB PEUT VOUS EXPOSER A UNE AMENDE, RALENTIR LES SECOURS EN CAS DE DETRESSE ET METTRE DES VIES EN DANGER.

Toutes les balises EPIRB 406MHz sont programmées avec un numéro d’identification unique (UIN). Ce numéro est lié au pays où la balise est enregistrée, habituellement celui du pavillon du navire.
L’enregistrement fourni aux autorités de secours les informations de contacts qui leur seront utiles en cas d’urgence pour accélérer leur mission d’intervention.

Le professionnel en charge de la programmation de votre Balise est certifié par Furuno France.
Les données de votre Balise sont automatiquement communiquées aux autorités en charge des interventions.

Une fois l’enregistrement fait, vous recevrez une étiquette autocollante à apposer sur la balise à l’emplacement prévu à cet effet où il est marqué «Attach proof of registration in this area». Ce marquage est la preuve que la balise est enregistrée.

Contacts utiles pour toutes questions concernant l’enregistrement de votre balise :
https ://registre406.cnes.fr.

Agence nationale des fréquences
Département Licences et certificats
4, rue Alphonse Matter
BP 8314
88108 Saint-Dié des Vosges
France
Téléphone : +33(0)3 29 42 20 51
Télécopie : +33(0)3 29 42 20 50
Courriel : licence@anfr.fr.

Direction Générale des Infrastructures
des Transports et de la Mer, Direction des Affaires Maritimes
Bureau de la Réglementation et du contrôle de la sécurité
des navires (DAM/SM2)
3 place de Fontenoy
75007 Paris, France
Telephone: (33.1) 44498643, Facsimile: (33.1) 44498640

FMCC
Telephone: +33.(0)5 61 25 43 82, Facsimile: +33.(0)5 61 27 48 78
Email: fmcc@cnes.fr

La balise EPIRB étant un émetteur radio, votre licence radio doit être mise à jour pour l’y inclure.

Lorsque la balise EPIRB est affectée à un autre navire, elle doit être reprogrammée pour inclure les informations relatives au nouveau navire et requises par les autorités du pays dont il relève.

De même, si le navire change de pavillon, la balise EPIRB devra être reprogrammée. En effet, son numéro d’identification (UIN) comporte le code du pays.



L’enregistrement de votre balise de pont auprès de vos autorités nationales est très important. Les informations fournies lors de l’enregistrement permettent aux autorités de secours de rapidement identifier le type de navire pour lequel il doivent déclencher des recherches et rentrer en contact pour s’assurer qu’il ne s’agit pas d’une fausse alerte. Bien que le non enregistrement de votre balise n’empêchera pas que vous bénéficiez de secours, cela peut les retarder et générer des efforts inutiles dans les centres d’intervention.

1.3 Identification. Données programmées

Votre balise EPIRB est munie d’une étiquette intitulée «Programming Details». C’est ici que sont notées toutes les informations d’identification programmées dans la balise EPIRB. Ces informations comprennent les champs suivants :

1. «UIN» (Unique Identity Number) = Numéro d’Identification Unique.
2. «Vessel Name» = Nom du navire
3. «MMSI.» = Numéro d’immatriculation du Navire
4. «Country» = Pays du Navire
5. «Call Sign» = Indicatif d’appel

Dans le cas où cette étiquette est vierge lors de la réception de votre balise EPIRB, vous devrez y inscrire vous-même les informations requises en utilisant un stylo à encre indélébile et résistante aux U.V.
Le Numéro d’Identification Unique (UIN) comporte 15 caractères hexadécimaux. Il se trouve sur le certificat de programmation.
L’étiquette est à fixer sur le côté gauche de la balise EPIRB à un emplacement prévu à cet effet. Un adhésif transparent (fourni) vient se coller par-dessus pour la protéger.
Nous vous conseillons de reporter ces informations également à la dernière page de ce manuel.

2 E100/E100G VUE D’ENSEMBLE

1. Feu stroboscopique
2. Point d’attache de la lanière
3. Etiquette des données d’identification programmées
4. Logement de la pile
5. Bouton de test
6. Témoin lumineux LED
7. Capot à briser
8. Bouton intermédiaire d’activation
9. Bouton d’activation

3 INSTALLATION

Veuillez suivre les instructions d’installation contenues dans ce manuel pour assurer le bon fonctionnement de votre balise EPIRB.

Veillez à ne pas poser la balise S100 à une distance inférieure à 1 mètre de tous compas pour ne pas les perturber.

Tenez la S100 éloignée de toute sources magnétiques importantes telles que haut-parleurs, dispositifs de compensation des compas, etc.…

3.1 Emplacement

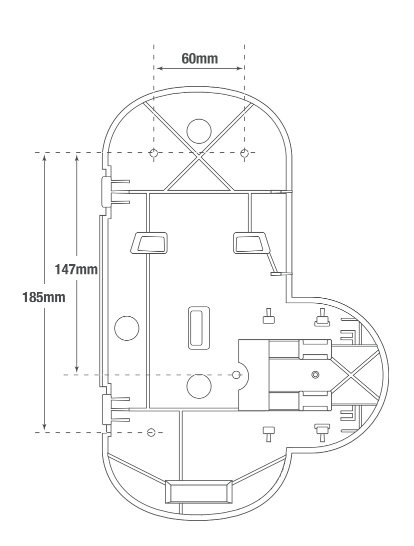
L’emplacement choisi pour l’installation doit être suffisamment robuste pour supporter le poids de l’ensemble. Veuillez considérer également tous les éléments et dangers potentiels environnent, ainsi que les vibrations lors du choix de l’emplacement. Assurez-vous qu’il sera aisé d’accéder à la balise EPIRB pour assurer son entretien.

Pour assurer que la balise EPIRB pourra toujours flotter librement en cas de naufrage, choisissez un endroit au-dessus des superstructures, ouvert, et d’où la balise, une fois larguée, ne pourra pas rester prisonnière de quelque élément que ce soit, peu importe l’angle de naufrage du navire.

Assurez-vous que la balise de pont EPIRB est montée de préférence sur une surface verticale, antenne vers le haut.

3.2 Conteneur à largage automatique

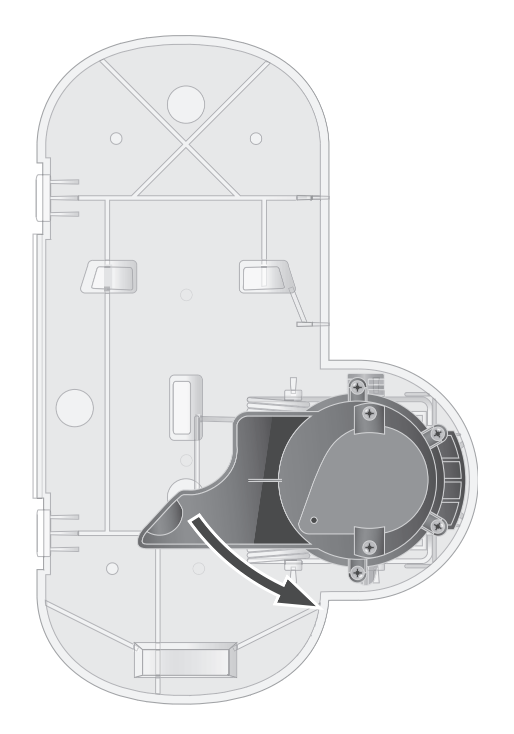
Utilisez les cotes ci-contre pour marquer l’emplacement de montage à l’endroit choisi et fixez le conteneur à l’aide des quatre vis fournies. (No10 x 1”).



3.2.1 Armer la balise EPIRB



Lorsque vous remettez la balise EPIRB en place dans le conteneur à largage automatique, assurez-vous que l'ensemble est propre et sec. La zone autour du dispositif d'activation et de la lanière doit faire l'objet d'une attention toute particulière pour assurer la fiabilité du dispositif.



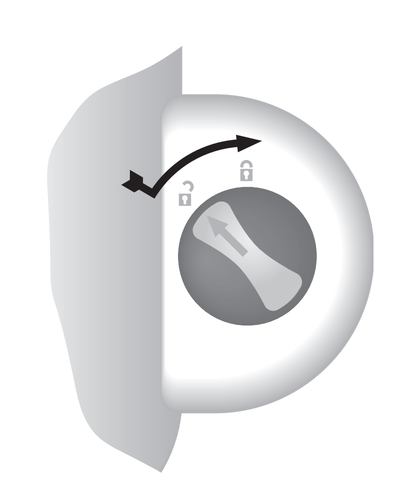
La balise de pont E100 est installée dans un conteneur à largage hydrostatique maintenu en place avec un ressort.

Il se peut que vous deviez remettre la balise de pont EPIRB en place dans son conteneur auto-largable (après entretien, tests, etc.…). Dans ce cas, suivez ces instructions:

1. Tirez le mécanisme du largueur hydrostatique vers la droite (comme indiqué sur le schéma).

2. Tout en gardant l'antenne pliée sur la face arrière de l'appareil, placez la balise dans son logement, face avant vers le haut.

3. Remettez doucement le largueur hydrostatique en position de verrouillage. Il participe au maintien de la balise en place.



4. Refermez le conteneur avec le capot en présentant les boutonnières face aux clips de retenue.

5. Verrouillez l'ensemble à l'aide de la manette (dans le sens des aiguilles d'une montre).

6. A l'aide d'un stylo à encre indélébile, remplissez l'étiquette d'identification fournie. Placez-la sur le côté gauche du capot ARH100 de façon visible et protégez-la à l'aide du transparant autocollant. Marquez à l'encre indélébile la date d'expiration sur le HR1E ainsi que sur l'étiquette à fixer sur l'emplacement prévu à cet effet. Utilisez le transparent autocollant pour la protéger

3.3 Etrier de cloison

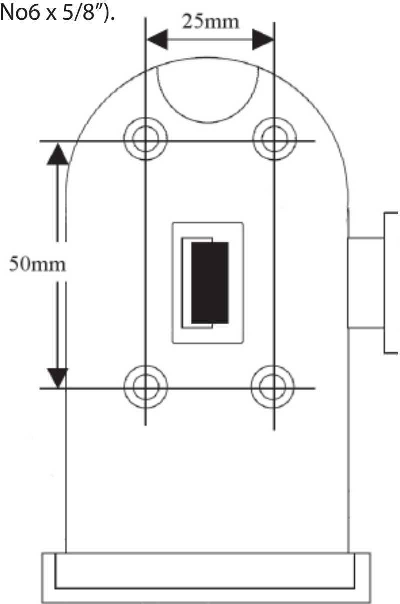
La balise de pont E100/E100G est livrée en standard avec un étrier de cloison. Ce socle doit être posé sur une paroi verticale ou une cloison à une position d'où il sera aisé de retirer la balise en cas d'urgence.

Bien que la S100 soit de fabrication durcie et étanche, nous recommandons de la poser dans un endroit abrité autant que possible.

Veillez à ne pas poser la balise S100 à une distance inférieure à 1 mètre de tous compas pour ne pas les perturber.

Tenez la S100 éloignée de toute sources magnétiques importantes telles que haut-parleurs, dispositifs de compensation des compas, etc.…

Marquez les emplacements des vis de fixation sur la surface de pose. Si nécessaire, effectuez un pré-perçage et vissez l'étrier à l'aide des 4 vis fournies (No6 x 5/8").



3.3.1 Armer la balise de pont (EPIRB)

Alignez le fond du socle de stockage de la lanière (situé à l'arrière de l'appareil) sur le mécanisme d'accrochage de l'étrier. Poussez à fond pour le mettre en place. Un claquement audible indique que la balise est désormais sécurisée.



N'attachez pas la lanière sur un point solidaire du navire ou qui pourrait faire obstacle au largage de la balise.

Lorsque vous choisissez l'emplacement du montage de l'étrier, assurez-vous que la balise ne sera pas exposée à des chocs provoqués par le passage de personnels, particulièrement dans des conditions de mer formée (coursives par exemple).

4 UTILISATION



AVERTISSEMENT: CETTE BALISE EST UN DISPOSITIF A N’UTILISER QUE DANS DES SITUATIONS DE DANGER GRAVE ET IMMINENT



LES FAUSSES ALERTES PEUVENT ETRE PUNIES PAR DES AMENDES SEVERES
Cette balise de pont a été conçue pour un fonctionnement optimal lorsqu’elle flotte à la surface de l’eau. Utilisée dans d’autres conditions, assurez-vous qu’aucun objet ne la couvre et qu’elle soit en position verticale. Ne placez pas la balise près de structures ni objets qui pourraient venir la couvrir.

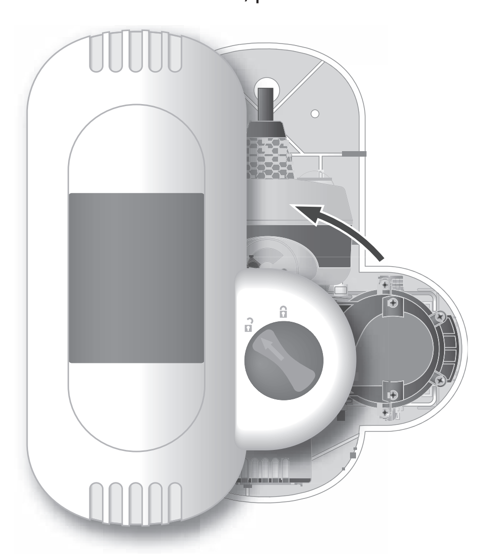
Dans le cas d’un naufrage avec abandon de navire, récupérez la balise de pont EPIRB et assurez-la à un radeau ou un membre d’équipage à l’aide de la lanière. Pour un fonctionnement optimal, laissez la balise flotter à la surface de l’eau.

4.1 Activation manuelle

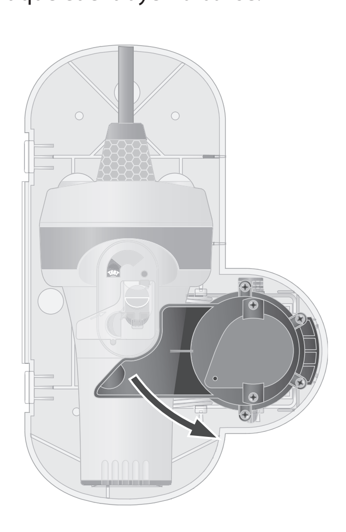
4.1.1 Déploiement à partir d’un conteneur

1. Appuyez sur la manette puis tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d’une montre pour libérer le capot du conteneur.

2. Glissez le capot sur le côté pour le défaire des encoches de la base, puis ôtez-le.



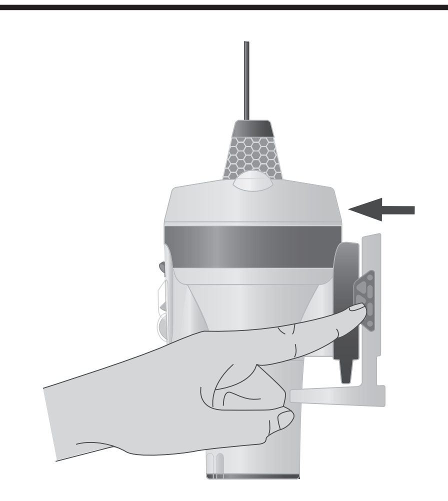
3. Dégagez le dispositif de largage hydrostatique et extrayez la balise.







4.1.2 Déploiement à partir d’un étrier

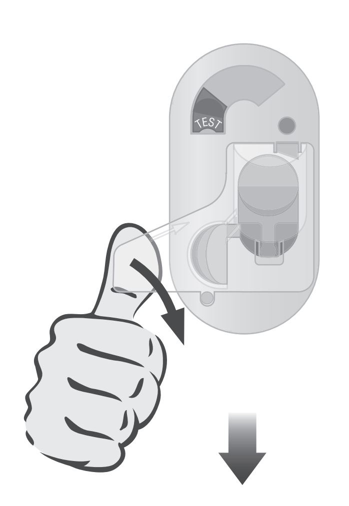


Appuyez sur le bouton de largage gris situé sur le côté droit de l’étrier pour libérer la balise EPIRB.



4.2 Activation manuelle

Brisez le capot de protection témoin qui protège les commutateurs rouge et vert.

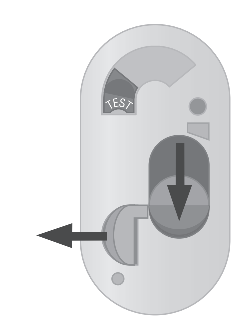


Tout en tenant le bouton vert sur le côté gauche, glissez le bouton rouge vers le bas et maintenez-le dans cette position.

Relâcher le bouton vert pour bloquer le bouton rouge dans cette position d’activation.

La balise de pont EPIRB est désormais active. Le feu stroboscopique va émettre un flash à la fréquence d’une fois toutes les 2,5 secondes dès l’activation.

Pour obtenir les meilleures performances, il est important que la balise EPIRB soit placée à la verticale dans un environnement ouvert sur le ciel et éloignée de toute partie métallique autant que possible.



Pour les balises à GPS intégré, assurez-vous que l’antenne GPS ne soit pas masquée et qu’elle ait une vue dégagée vers le ciel (comme indiqué sur le dessus de la balise).

Une lanière est fournie pour sécuriser la balise au canot de sauvetage ou au radeau de survie. Vérifiez qu’elle soit fermement frappée.

Mode EPIRB	Témoin vert	Témoin rouge
Activation initiale EPIRB	Continu pendant 1 seconde	
Acquisition de la position GPS*	1 flash toutes les 5 secondes	
Position GPS acquise *	Clignote pendant 1 seconde	
121.5MHz Tx **		1 flash, accompagné du feu stroboscopique, chaque 2,5 secondes
406MHz Tx		clignote pendant 2 secondes
406MHz Tx, avec la position GPS*	Clignote pendant 2 secondes	
406MHz Tx, sans position GPS valide*		clignote pendant 2 secondes

* SafeSea E100G seulement
** L’émission sur 121.5MHz ne commence pas tant que la première transmission sur 406MHz n’a pas eu lieu – environ 50 secondes.

4.2 Fonctionnement automatique

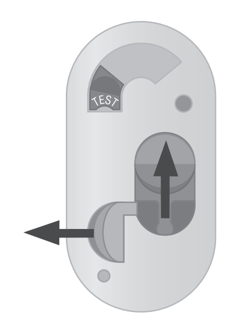
La balise EPIRB décèle son immersion, et se met automatiquement à fonctionner après un court instant, tel que décrit ci-dessus.

Note : Le fonctionnement automatique ne fonctionne que lorsque la balise a été extraite de son support, que ce soit le conteneur à largage automatique ou l’étrier de cloison.

Lorsque la balise de pont est montée dans un conteneur à largage automatique, en cas de naufrage, si le navire coule, la balise sera automatiquement extraite de son conteneur et pourra flotter et commencer à émettre.

4.3 Désactivation

4.3.1 Désactivation après une activation manuelle



Dans le cas où la balise a été déclenchée par inadvertance ou la situation d'urgence a été résolue, elle peut être désactivée en effectuant simplement la manœuvre inverse de l'activation.

Poussez le bouton vert sur la gauche pour libérer le bouton rouge qui se mettra alors sur la position arrêt. Relâchez le bouton vert.

Le remplacement du capot de protection témoin (transparent) ne peut pas être effectué par l'utilisateur. La balise SART S100 doit alors être retournée chez un spécialiste agréé FURUNO France, ou un centre de service Ocean Signal à l'étranger.

4.3.2 Désactivation après une activation automatique

Dans le cas où la balise de pont a été déclenchée automatiquement par immersion, il suffit de la retirer de l'eau et de la sécher. Au bout de trente secondes environ, la balise s'éteindra.

5 FAUSSES ALERTES

Les fausses alertes constituent un problème sérieux pour les équipes de secours. Elles peuvent détourner de précieuses ressources de réels cas de situations d’urgences. Dans le cas où une fausse alerte a été déclenchée, de quelque façon que ce soit, il est important de contacter les autorités de recherche et secours (SAR) les plus proches pour les informer de la situation.

Rapportez les informations suivantes :

1. Numéro Unique de la balise EPIRB (UIN)
2. Date, heure et durée
3. Origine du déclenchement
4. Position lors du déclenchement
5. Position au moment de la désactivation

Si la balise EPIRB est déclenchée par erreur, éteignez-la immédiatement. La première transmission du signal de détresse ne se fait pas avant environ 50 secondes. Si l’appareil est éteint dans cette période, il n’aura pas eu le temps d’envoyer un signal de détresse.

Si l’appareil a été au contact de l’eau, retirez-le vers un endroit sec et séchez-le pour désactiver les contacts par immersion. Si la balise continue à clignoter, vérifiez qu’elle n’a pas été déclenchée manuellement. Si c’est le cas, reportez-vous à la procédure de désactivation manuelle. Une fois désactivée, replacez la balise sur son étrier ou dans son conteneur à largage automatique.

La balise de pont E100/E100G est munie de contacteurs à activation par eau. Bien que les conteneurs et étriers ont été étudiés pour éviter les activations accidentelles dues aux mauvaises conditions de mer ou climatiques, celles-ci peuvent provoquer des déclenchements inopportuns si l’appareil a été mal positionné.

5.1 Extinction totale de la balise EPIRB

Dans l’éventualité peu probable où votre balise présente une défaillance et vous ne parvenez pas à la désactiver, alors éteignez-la complètement en enlevant la pile tel que décrit dans le paragraphe 6.3.

6 ENTRETIEN

6.1 Test

6.1.1 Mode Auto Test

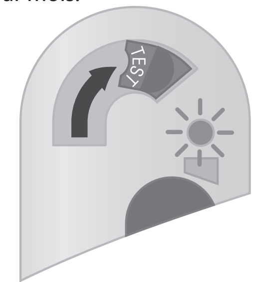


IMPORTANT: LES TESTS D'EMISSION SUR LA FREQUENCE DE RADIO-GUIDAGE DE 121.5MHZ SONT LIMITES PAR LA REGLEMENTATION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS AUX CING PREMIERE MINUTES DE CHAQUE HEURE



Nous recommandons de ne tester la balise EPIRB qu'une fois par mois.

Le mode Test est activé en actionnant la manette grise à fond dans le sens des aiguilles d'une montre et en la maintenant dans cette position (une seconde) jusqu'à ce que le témoin lumineux (LED) vert commence à clignoter rapidement.



L'autotest démarre. Préparez-vous à compter les oscillations du témoin lumineux jusqu'à ce que la procédure de test soit totalement achevée.

Cette manœuvre permet de contrôler la puissance d'émission sur la fréquence de radio-guidage de 121.5MHz, démarre une émission aux satellites pour vérifier des paramètres clés, vérifie la puissance d'émission sur 406MHz, simule le verrouillage et la tension de pile sous charge de travail. Le message émit pendant le test est prévu pour ne pas déclencher d'alerte. Une fois la transmission satellites établie, le feu stroboscopique se met à clignoter pour indiquer le bon fonctionnement.

Si le test est positif, le témoin lumineux vert (LED) émet une séquence de un à six éclats avec une période de deux secondes. Si une erreur est décelée, ce sera une séquence de un à cinq éclats rouges sur une période de deux secondes

Le témoin lumineux vert indique le nombre d'heures de fonctionnement déjà effectuées par la balise sur cette pile. Le témoin lumineux rouge indique les erreurs éventuelles.

Témoin vert		Témoin rouge	
Nombre d'éclats	Nombre d'heures d'utilisation	Nombre d'éclats	Type d'erreur
1 Éclat	0 à 1hr 59min	1 Éclat	121.5MHz (fréquence de radio-guidage)
2 Éclats	2hrs à 3hrs 59min	2 Éclats	406MHz (emission)
3 Éclats	4 hrs à 5hrs 59min	3 Éclats	406MHz (alimentation)
4 Éclats	6hrs à 7hrs 59min	4 Éclats	Remplacez la pile
5 Éclats	8hrs à 9hrs 59min	5 Éclats	Autre erreur
6 Éclats	10hrs et +		

Si cette procédure de test n'est pas correctement suivie il se peut que l'activation échoue ou que le témoin LED clignote rouge/vert.
Relâchez le bouton et essayez à nouveau après une temps d'arrêt.

6.1.2 Mode test-GPS

 ATTENTION : LE NOMBRE DE TESTS DU RECEPTEUR GPS EST LIMITE A 5 PENDANT LA DUREE DE VIE DE LA PILE. LES TEST DU RECEPTEUR GPS SOLLICITENT BEAUCOUP LA PILE ET PEUVENT DURER JUSQU'A 10 NMINUTES. 

 CE TEST DOIT ÊTRE FAIT AVEC LA BALISE DANS UN ENVIRONNEMENT OUVERT SUR LE CIEL. C'EST INDISPENSABLE POUR PERMETTRE AU RECEPTEUR GPS DE RECEVOIR SUFFISEMMENT DE SIGNAUX EN PROVENANCE DES SATTELITES POUR ACQUERIR SA POSITION. 

Nous vous conseillons d'éviter de faire ce test en plein soleil. Ceci rendrait la lecture des voyants lumineux difficile. Vous devez garder la balise en observation avec attention pendant toute la durée du test pour être sûr de n'omettre aucun résultat.
Suivez ces instructions pour procéder au test GPS :

1. Actionnez la manette grise à fond dans le sens des aiguilles d'une montre et maintenez-la en position (une seconde) jusqu'à ce que le témoin lumineux vert (LED) se mette à clignoter rapidement.
2. Relâchez la manette de test, puis actionnez-la à nouveau tant que le témoin lumineux vert continue à clignoter.
3. Gardez la manette en position jusqu'à ce que la séquence du témoin lumineux diminue, puis encore pendant 5 secondes.
4. Dès que la séquence du témoin lumineux vert passe au rouge constant, relâchez la manette.

Pendant le test, le témoin lumineux reste rouge avec un éclat vert par période de cinq secondes.
La réussite du test complet est indiquée par un éclat vert long de 10 secondes accompagné d'un éclat court du feu stroboscopique par période de 2,5 secondes.

Ce test peut être annulé à tout moment en actionnant et maintenant la manette grise pendant 5 secondes.

La balise de pont EPIRB ne peut effectuer ce test GPS que cinq fois seulement jusqu'au changement de la pile. Dans le cas où un test GPS est engagé alors que la balise en a déjà subi 5, le témoin lumineux clignotera rouge pendant cinq secondes puis s'éteindra. Si vous continuez à maintenir la manette grise en position après que le témoin rouge se soit éteint, il se mettra à émettre des éclats rouges et verts en séquence rapide pour indiquer que la balise est maintenue hors d'action, et que de l'énergie est consommée inutilement.

GPS tests Restants	Eclats verts (LED)	Eclats du feu stroboscopique
4	4 (répétés)	2
3	3 (répétés)	2
2	2 (répétés)	2
1	1 (répété)	2
0	Eclat long de 5 secondes	2

6.2 Inspection

A l'occasion du test de fonctionnement mensuel, il est conseillé de suivre les procédures d'inspection suivantes :

1. Inspectez l'état physique de la balise, y compris l'antenne. Un fonctionnement erratique de la balise peut résulter de la moindre pliure de l'antenne.

2. Vérifiez la fixation de la balise de pont sur son étrier ou sur le conteneur à largage automatique.

3. Vérifiez que la lanière ne soit pas accrochée à une structure quelle qu'elle soit.

4. Vérifiez la date de péremption de la pile.

5. Lorsque la balise de pont est installée dans un conteneur à largage automatique, vérifiez que le dispositif de largage hydrostatique n'a pas dépassé la date de péremption (soit deux ans après la date d'installation).

6. Nous recommandons de nettoyer la balise et son support seulement avec un chiffon humide.



A part le pack de pile, il n'y a aucun autre élément sur lequel l'utilisateur peut intervenir sur cette balise de pont EPIRB. NE TENTEZ PAS D'OUVRIR LA BALISE EPIRB. CELA ANNULERAIT TOUTE GARANTIE ET POURRAIT PROVOQUER DES FAUSSES ALERTES

6.3 Remplacement de la pile

Votre balise de pont est équipée d'un pack de piles Lithium 9v non-dangereuses. Il est conseillé de remplacer ce pack tous les cinq ans tant que la balise n'a pas été utilisée dans une situation d'urgence. Dans le cas où la balise a été activée pour une autre raison que les procédures normales de tests, elle doit être remplacée pour garantir une durée de vie maximum dans des conditions de détresse.

Si la date de péremption marquée sur le pack de piles est atteinte, vous devez impérativement le changer pour assurer une pleine autonomie en cas d'urgence. Utilisez toujours une pile d'origine Ocean Signal LB2E. C'est une condition pour que la certification reste valable et pour garantir un bon fonctionnement en cas de situation de détresse.

Pour les navires SOLAS, il est conseillé d'effectuer le remplacement du pack de piles lors des contrôles périodiques en ateliers. Le changement des piles doit être fait par du personnel qualifié qui dispose des équipements de tests nécessaire à la vérification du bon fonctionnement de la balise une fois le pack de piles changé.

Sur les navires qui ne sont pas soumis à la convention SOLAS, et les navires de plaisance, l'utilisateur peut changer le pack de piles lui-même ou utiliser les services d'un agent agréé. Les informations concernant le remplacement des piles figurent avec chaque nouveau pack.

Ne remplacez les piles vous-même que dans les circonstances autorisées par les autorités locales dont vous dépendez.

Ne jetez pas les piles usagées. Retournez-les à votre agent agréé Furuno France. Les traitement des piles au Lithium usagées requièrent une procédure particulière.

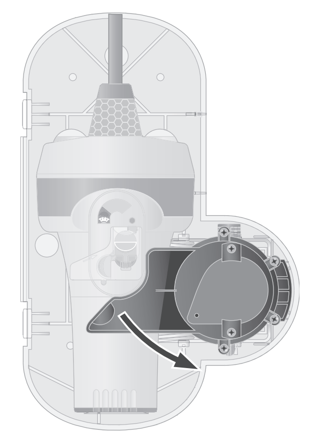
NE JETEZ PAS AU FEU!

NE JETEZ PAS A LA MER!

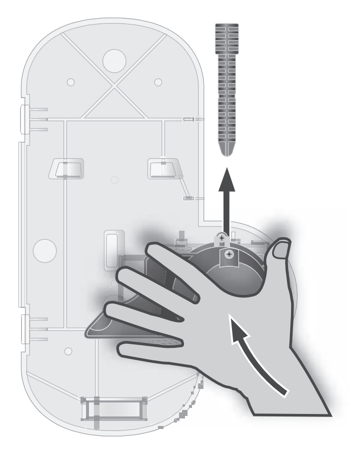
6.4 Remplacement du largueur hydrostatique

Si votre balise de pont est installée dans un conteneur à largage automatique, celui-ci est équipé d'un largueur hydrostatique. Du type «HR1E». Ce dispositif doit être remplacé tous les deux ans. La date d'expiration est marquée sur le largueur hydrostatique et sur l'avant du capot du conteneur. Passé cette date, il doit être remplacé par un nouveau HR1E Ocean Signal d'origine. C'est une condition pour que la certification reste valable et pour garantir un bon fonctionnement en cas de situation de détresse.

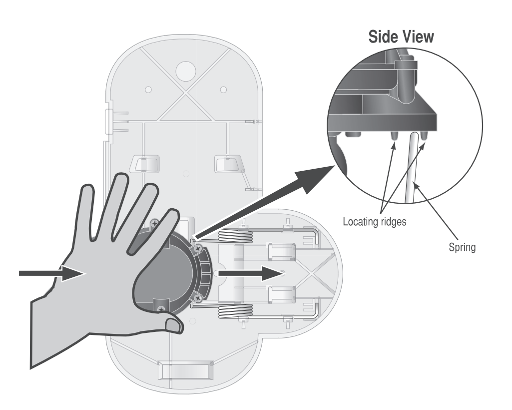
1. Tirez le mécanisme du largueur hydrostatique vers la droite (comme indiqué sur le schéma) et dégagez la balise de son logement.



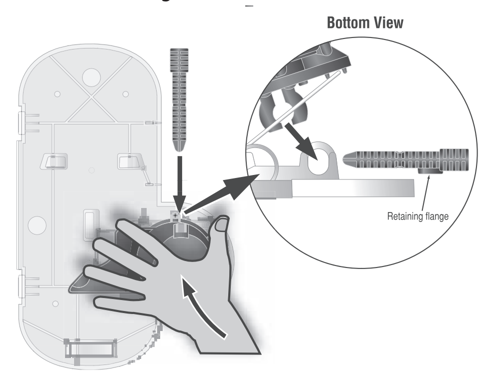
2. Appuyez sur l'appareil pour libérer la goupille qui le maintient en pression sur le ressort. Enlevez l'ensemble doucement.



3. Repérez les détrompeurs à la base du nouveau largueur hydrostatique. Positionnez l'appareil sur le ressort et poussez délicatement le largueur hydrostatique.



4. Appuyez sur le largueur jusqu'à ce qu'il rejoigne sa position où il peut recevoir la goupille que vous pourrez allors engager. Le méplat de la goupille doit se trouver face en bas. Remettez la balise dans son logement.



7 ANNEXES

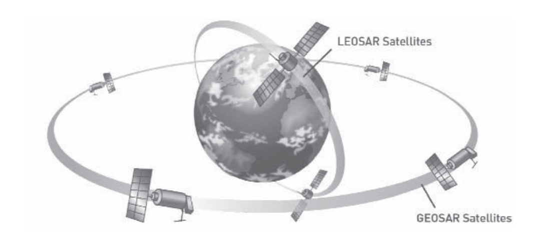
7.1 Présentation du système

7.1.1 La système COSPAS/SARSAT

Le système Cospas-Sarsat comprend deux types de satellites pour acheminer les messages d'alerte et les informations relatives à la position du sinistre aux autorités de recherche et sauvetage.

Le système GEOSAR peut fournir des alertes presque immédiates dans la zone de couverture du satellite GEOSAR qui reçoit le message de détresse.

Le système LEOSAR couvre les régions polaires, au-delà de la portée des satellites du système GEOSAR. Il peut calculer la position des détresses en utilisant les techniques de traitement Doppler et il est moins susceptible d'être affecté par les obstacles pouvant bloquer le signal provenant d'un point fixe.



GEOSAR – Geostationary Earth Orbit
LEOSAR – Low-altitude Earth Orbit

Le système comporte des instruments embarqués sur les satellites et qui décodent les signaux émanant des balises de détresse. Des stations de réception à terre, appelées LUT (Local Users Terminals) reçoivent et traitent les signaux en provenance des satellites pour générer les alertes de détresse. Ces messages d'alertes soit ensuite reçus par des centres de contrôle de missions (MCC) qui les répercutent soit sur les Centres de Coordination des Secours (RCC), les Points de Contacts de Recherche et Secours (SPOC) ou les autres centres MCC.

7.1.2 Système de positionnement par satellite GPS

Il s'agit d'un système de satellites qui permet à un récepteur GPS de calculer sa position partout sur la planète. La constellation est formée de 24 satellites en orbite autour de la terre pour fournir un calcul précis de position, vitesse et heure.

La balise de pont SafeSea E100G possède un récepteur GPS 50 canaux intégré et son antenne, ce qui lui permet de recevoir les données de positionnement. La position de la balise est incluse dans le message transmis en cas d'alerte. Ceci permet aux équipes de recherche et secours d'être plus efficace dans leur mission de sauvetage.

7.2 Caractéristiques techniques

Emetteur 406Mhz
Fréquence .... 406.037 MHz ±1KHz
Puissance de sortie .... 5W nominal
Modulation .... Phase ±1.1 Radians Pk (16K0G1D)
Codage .... Biphase L
Durée .... 520 mS
Stabilité de la fréquence .... 2 parts per billion / 100mS
Débit .... 400 bps

Emetteur 121.5MHz
Fréquence .... 121.5 MHz
Puissance de sortie .... 25-100mW PEP
Modulation .... Swept Tone AM (3K20A3X)
Balayage / débit .... 375-1125 Hz
Taux de modulation 96%
Stabilité de fréquence .... ±50ppm
Cycle d'activité 40%

Feu à éclats à faible consommation
Témoins lumineux .... Deux LEDs haute densité
Couleur des témoins lumineux .... Blanc
Puissance de sortie .... 0.75 cd (candella)
Fréquence d'éclats .... 20-30 par minute

Pile
Type .... Lithium Manganese Dioxide (LiMnO2)
Autonomie .... nominal 96 Heures
Fréquence de remplacement .... 5 ans

Récepteur GPS (Safesea E100G only)
Nombre de canaux .... 50 Canaux
Sensibilité .... -146dBm
Ré-acquisition à froid .... -162dBm
Fréquence centrale .... 1.57524 GHz
Antenne GPS .... Microstrip Patch

Caractéristiques physiques
Hauteur hors-tout 212mm
Diamètre maximum 110mm
Poids 735gr
Catégorie IEC60945 .... Portable
Température de fonctionnement .... Classe 2 -20C à +55C
Température de stockage .... Classe 2 -30C à +70C
Profondeur maxi de largage automatique .... 4 mètres
Etanchéité .... + de 10m à 20°C

7.3 Accessoires

Pile Lithium de remplacement pour balise de pont E100/E100G....................LB2E

7.4 Conformités

Cospas-Sarsat T.001/T.007

Europe.. Marine Equipment Directive MED A.1/5.6
EC 61097-2
IEC 60945

USA .... USCG/FCC Approved
FCC ID: XYEE100
Worldwide .... IEC 61097-2
IMO Regulations.. A.662(16)
A.694(17)
A.810(19)
A.814(19)

7.5 Service et garantie

Toutes les interventions, qu’elles soient sous garantie ou non doivent être confiées à un agent agréé.

Veuillez conserver l’emballage d’origine de votre balise de pont. Il vous sera demandé de l’utiliser dans le cas où vous devriez nous retourner la balise.

Les packs de piles utilisés dans la balise EPIRB E100 sont classés non dangereux (« non-HAZMAT ») selon les règles édictées par la IATA (International Air Transport Association).
En cas d’expédition :

- Les piles doivent être déclarées en catégorie 3090 avec les instructions d’emballage 968: article 2.
- Les balises EPIRB avec piles doivent être déclarées en catégorie 3091 avec les instructions d’emballage 969 : article 2. (Les piles doivent être retirées des balises pour le transport, mais peuvent figurer dans le même colis).

Votre balise SafeSea E100/E100G EPIRB bénéficie d’une garantie fabricant de deux ans à partir de la date d’achat. Il est de la décision de Ocean Signal Ltd de réparer ou remplacer un appareil défectueux et de prendre en charge les frais d’expédition de l’appareil au propriétaire.

Pour toute aide, veuillez contacter le Service Technique Furuno sur www.furuno.fr

Les dégradations accidentelles, les résultats d’un mauvais usage et les modifications non approuvées sont exclus de cette garantie.

Cachet du revendeur agréé:

Date d’achat: . . . .

7.6 Rappel des données programmées

Nous vous recommandons de reporter ici les données de programmation qui sont déjà notées sur l'étiquette prévues à cet effet sur la balise.

UIN:	………………………..
NOM DU NAVIRE :	………………………..
MMSI:	………………………..
PAYS:	………………………..
INDICATIF D'APPEL:	………………………..

Furuno France
12 rue Laplace
ZI du phare
BP90268
33698 Mérignac cedex
info@furuno.fr

www.furuno.fr
www.oceansignal.com

